

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

## **BULLETIN D'ADHESION**

Prénom
Nom
Date de naissance :/
Adresse principale :
rue :
code postal : ville :
Adresse au CHM :
Tél. portable :
Email:
Date et signature:
Le montant de la cotisation est de 15€ pour l'année, payable par chèque à envoyer avec le Bulletin d'adhésion rempli au secrétaire de l'association : Hannes Linck. CHM. Soleil 27

Merci pour votre soutien!